

Evry, le 17 août 2010

Les Rroms de notre département sont nombreux. Les campements de Fleury, de Moulin Galant, de Ris-Orangis, de Brétigny, de Viry-Chatillon, de Ste Geneviève des Bois, d'Athis-Mons et Massy sont expulsés ou vivent dans la crainte de cette expulsion.

L'application rigoureuse de la loi ne peut justifier ni l'absence de négociations, ni l'intimidation.

Des associations se sont mobilisées.

Comment ne pas les encourager lorsqu'elles témoignent que, quelles que soient les circonstances, aucun homme, aucune femme, aucun enfant ne doit être méprisé ?

Comment ne pas les soutenir lorsqu'elles cherchent des solutions surtout lorsque des enfants sont déjà scolarisés ou en voie de l'être ?

Je suis sûr que beaucoup sont prêts – dans les municipalités – dans les communautés de croyants – dans les associations – à apporter leur contribution à la résolution des problèmes que peut poser la présence de cette population Rroms...et je demande que les autorités publiques les écoutent et travaillent avec eux.

†Michel Dubost
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonnes